



Delta Plus Group obtient le renouvellement de la qualification «Entreprise innovante » pour les FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation)

Delta Plus Group, acteur majeur sur le marché des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.), a obtenu le 6 août 2015 de la part de Bpifrance Financement le renouvellement de la qualification « Entreprise innovante » pour les FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation).

Le Groupe avait déjà obtenu cette qualification pour le 10 octobre 2012 pour une période courant jusqu'au 9 octobre 2015.

Cette qualification confirme donc l'éligibilité de Delta Plus Group à l'investissement par les FCPI pour une nouvelle période de trois ans.

La reconnaissance de ce caractère innovant est définitivement acquise vis-à-vis de tout FCPI procédant à un investissement dans le capital de Delta Plus Group, et ce dans un délai de 3 ans à compter du 6 août 2015.

Prochaine publication : Résultats semestriels 2015
Mardi 29 septembre 2015, après bourse

A propos de DELTA PLUS GROUP

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus Group est cotée sur le compartiment C de NYSE-EURONEXT (ISIN : FR0012928612 – Mnémo : DLTA)
Plus d'informations : www.deltaplus.eu

CONTACT

Jérôme BENOIT
Président Directeur Général
e-mail : relation.investisseur@deltaplus.eu
Tel : 04.90.74.20.33

Arnaud DANIEL
Directeur Administratif & Financier